

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 19.06.2026
Visible par le public jusqu'au: 19.06.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000022488

Entité de publication



Commune de Saint-Maurice, Chemin de la Tuilerie 3, 1890 St-Maurice

Demande d'autorisation de construire - Modification d'une ouverture en façade et adaptation des aménagements extérieurs à proximité de l'ouverture, Saint-Maurice

Titre du projet de construction

Modification d'une ouverture en façade et adaptation des aménagements extérieurs à proximité de l'ouverture

Numéro pour consultation eConstruction

e04a5c7a

Requérant(e)

Christophe Grüring

Requérant(e)

Jaimee Kristin Grüring

Auteur(e) de plans

Guy Sneiders

Auteur(e) de plans - Entreprise

Schmidli & Cie SA

Parcelle

Parcelle 2501, No Folio 20, Lieu-dit Les Emonets

Parcelle

Parcelle 2501, No Folio 20, Lieu-dit Les Emonets

Coordonnées

2'566'940 1'116'478

Propriétaire

Christophe Grüring

Propriétaire

Jaimee Kristin Grüring

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone villa

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction, auprès du service Urbanisme & Bâtiments (chemin de la Tuilerie 3), les jours ouvrables de 9h30 à 12h00 ainsi que le lundi de 14h00 à 17h00. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées soit par écrit et adressées au Conseil municipal soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication. La Commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Saint-Maurice

Chemin de la Tuilerie 3

Case postale 83

1890 Saint-Maurice

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 20.07.2026